

Service Protection de l'Environnement
1304 avenue de Paris
BP 90286
50006 Saint-Lô Cedex
Tél : 02 33 72 60 70
Mél : ddpp@manche.gouv.fr

Saint Lô, le 28/04/2022

Rapport de l'Inspection des installations classées

Visite d'inspection du 27/04/2022

Contexte et constats

Publié sur



GAEC FERME H ET L

LE HAMEL LELEGARD
50410 PERCY-EN-NORMANDIE

1) Contexte

Le présent rapport rend compte de l'inspection réalisée le 27/04/2022 dans l'établissement GAEC FERME H ET L implanté LE HAMEL LELEGARD 50410 PERCY-EN-NORMANDIE. L'inspection a été annoncée le 14/04/2022. Cette partie « Contexte et constats » est publiée sur le site Géorisques (<https://www.georisques.gouv.fr/>).

Cette inspection fait suite à une demande d'enregistrement.

Les informations relatives à l'établissement sont les suivantes :

- GAEC FERME H ET L
- LE HAMEL LELEGARD 50410 PERCY-EN-NORMANDIE
- Code AIOT dans GUN : 0055001358
- Régime : Declaration
- Statut Seveso : Non Seveso
- Non IED - MTD

élevage de 210 vaches laitières

2) Constats

2-1) Introduction

Le respect de la réglementation relative aux installations classées pour la protection de l'environnement relève de la responsabilité de l'exploitant. Le contrôle des prescriptions réalisé ne se veut pas exhaustif, mais centré sur les principaux enjeux recensés et à ce titre, ne constitue pas

un examen de conformité de l'administration à l'ensemble des dispositions qui sont applicables à l'exploitant. Les constats relevés par l'inspection des installations classées portent sur les installations dans leur état au moment du contrôle.

A chaque point de contrôle est associée une fiche de constat qui comprend notamment les informations suivantes :

- le nom donné au point de contrôle
- la référence réglementaire de la prescription contrôlée
- si le point de contrôle est la suite d'un contrôle antérieur, les suites retenues lors de la précédente visite
- la prescription contrôlée
- à l'issue du contrôle :
 - le constat établi par l'inspection des installations classées
 - les observations éventuelles
 - le type de suites proposées (voir ci-dessous)
 - le cas échéant la proposition de suites de l'inspection des installations classées à Monsieur le Préfet; il peut par exemple s'agir d'une lettre de suite préfectorale, d'une mise en demeure, d'une sanction, d'une levée de suspension, ...

Il existe trois types de suites :

- « avec suites administratives » : les non-conformités relevées conduisent à proposer à Monsieur le Préfet, conformément aux articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement, des suites administratives. Dans certains cas, des prescriptions complémentaires peuvent aussi être proposées
- « susceptible de suites administratives » : lorsqu'il n'est pas possible en fin d'inspection de statuer sur la conformité, ou pour des faits n'engageant pas la sécurité et dont le retour à la conformité peut être rapide, l'exploitant doit transmettre à l'inspection des installations classées dans un délai court les justificatifs de conformité. Dans le cas contraire, il sera proposé à Monsieur le Préfet, conformément aux articles L.171-7 et L.171-8 du code de l'environnement, des suites administratives.
- « sans suite administrative ».

2-2) Bilan synthétique des fiches de constats

Les fiches de constats disponibles en partie 2-4 fournissent les informations de façon exhaustive pour chaque point de contrôle. Leur synthèse est la suivante : conforme.

Les fiches de constats suivantes ne font pas l'objet de propositions de suites administratives :

Nom du point de contrôle	Référence réglementaire	Si le point de contrôle provient d'une <u>précédente</u> inspection : suite(s) qui avai(ent) été donnée(s)	Autre information
Installation conforme aux plans et documents	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 3	/	Sans objet
Contrôle documentaire	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 4	/	Sans objet
Implantation	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 5	/	Sans objet
Intégration paysagère	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 6	/	Sans objet
Maintien biodiversité	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 7	/	Sans objet

Nom du point de contrôle	Référence réglementaire	Si le point de contrôle provient d'une <u>précédente</u> inspection : suite(s) qui avai(ent) été donnée(s)	Autre information
Entretien des locaux	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 10	/	Sans objet
dispositions constructives	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 11-1	/	Sans objet
dispositions constructives	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 11-2 et 11-3	/	Sans objet
Défense externe contre l'incendie	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 12	/	Sans objet
Défense interne contre l'incendie	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 13	/	Sans objet
Prévention des accidents	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 14	/	Sans objet
Rétention des pollutions accidentelles	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 15	/	Sans objet
Émissions dans l'eau et les sols	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 16	/	Sans objet
Émissions dans l'eau et les sols	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 18	/	Sans objet
Émissions dans l'eau et les sols	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 20, 21 et 22	/	Sans objet
Émissions dans l'eau et les sols	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 23	/	Sans objet
Émissions dans l'eau et les sols	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 24	/	Sans objet
Émissions dans l'eau et les sols	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 25	/	Sans objet
Épandages et traitement des effluents	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 26	/	Sans objet
Épandages et traitement des effluents	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 27-1	/	Sans objet
Épandages et traitement des effluents	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 27-3	/	Sans objet
Émissions dans l'air	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 31	/	Sans objet
Bruit	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 32	/	Sans objet
Déchets et sous-produits animaux	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 33	/	Sans objet
Déchets et sous-produits animaux	Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 34 et 35	/	Sans objet

2-3) Ce qu'il faut retenir des fiches de constats

Conforme

2-4) Fiches de constats

Nom du point de contrôle : Installation conforme aux plans et documents

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 3
Thème(s) : Élevage, dispositions générales
Prescription contrôlée : Installations, réalisation et exploitation conforme aux plans et documents du dossier de demande d'enregistrement
Constats : Conforme aux plans
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Contrôle documentaire

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 4
Thème(s) : Élevage, dispositions générales
Prescription contrôlée : Tenue et mise à jour des registres et documents
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Implantation

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 5
Thème(s) : Élevage, dispositions générales
Prescription contrôlée : Distance d'implantation des bâtiments
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Intégration paysagère

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 6
Thème(s) : Élevage, dispositions générales
Prescription contrôlée : Conformité de l'intégration paysagère, installations et abords aménagés et maintenus en bon état de propreté
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Maintien biodiversité

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 7
Thème(s) : Élevage, dispositions générales
Prescription contrôlée : Implantation et maintien des haies, talus, bosquets, points d'eau
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Entretien des locaux

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 10
Thème(s) : Élevage, prévention des accidents et des pollutions
Prescription contrôlée : Locaux maintenus propres et nettoyés régulièrement, absence d'amas de matières dangereuses ou polluantes, plan de dératisation et de désinsectisation
Constats : Conforme, dératisation effectué par les exploitants eux-mêmes
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : dispositions constructives

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 11-1
Thème(s) : Élevage, prévention des accidents et des pollutions
Prescription contrôlée : Sols imperméables et maintenus en parfait état d'étanchéité, écoulement des effluents vers les ouvrages de stockage, aliments stockés en extérieurs abrités de la pluie
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : dispositions constructives

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 11-2 et 11-3
Thème(s) : Élevage, prévention des accidents et des pollutions
Prescription contrôlée : Conception et dimensionnement des ouvrages de stockage et de traitement des effluents permettant d'éviter tout déversement dans le milieu naturel, présence d'une clôture, d'un dispositif de contrôle de l'étanchéité, tuyauterie et canalisation transportant des effluents sont entretenues et surveillées.
Constats : Conforme : reste à combler la fosse à côté de la stabulation des vaches tarées et la clôture de la nouvelle fosse
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Défense externe contre l'incendie

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 12
Thème(s) : Élevage, Accès des services de secours
Prescription contrôlée : L'installation dispose en permanence d'un accès permettant l'intervention des services d'incendie et de secours
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Défense interne contre l'incendie

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 13
Thème(s) : Élevage, Protection incendie
Prescription contrôlée : Présence d'un poteau ou d'une réserve incendie, présence d'extincteurs vérifiés et adaptés au risque à combattre (fioul, gaz, armoire et locaux électriques), vannes de barrages (gaz, fioul) ou de coupure d'électricité, consignes de sécurités affichées.
Constats : Conforme avec avis SDIS
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Prévention des accidents

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 14
Thème(s) : Élevage, Prévention des accidents
Prescription contrôlée : Normes électriques, entretien des installations électriques et techniques (gaz, chauffage, fioul), justificatifs d'entretien, plan des zones à risque
Constats : Sera fait à l'installation des robots de traite
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Rétention des pollutions accidentelles

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 15
Thème(s) : Élevage, Dispositifs de rétention
Prescription contrôlée : Présence des rétentions : fioul, produits phyto et médicaments
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Émissions dans l'eau et les sols

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 16
Thème(s) : Élevage, Principes généraux
Prescription contrôlée : Conformité avec SDAGE/SAGE, respect des mesures ZV
Constats : Conforme dans le dossier
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Émissions dans l'eau et les sols

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 18
Thème(s) : Élevage, Prélèvements et consommation d'eau
Prescription contrôlée : Présence d'un compteur sur les forages, registres des relevés, disconnecteur
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Émissions dans l'eau et les sols

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 20, 21 et 22
Thème(s) : Élevage, Gestions des pâturages et parcours
Prescription contrôlée : Absence de bournier, chargement, absence de rejet vers les cours d'eau
Constats : Conforme : 95 UGB/ha/j en hiver et 403 en été
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Émissions dans l'eau et les sols

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 23
Thème(s) : Élevage, Collecte et stockage des effluents
Prescription contrôlée : Plan des réseaux de collecte et de stockage, durée minimale de stockage respectée (ZV/hors ZV)
Constats : Conforme site principal : 2 972 m3 de fosses (soit + de 4,5 mois de stockage) site 2 : fosse 567 m3 et fumière 335 m ² (soit + de 4,5 mois de stockage)
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Émissions dans l'eau et les sols

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 24
Thème(s) : Élevage, Gestion des eaux pluviales
Prescription contrôlée : Collecte des eaux pluviales séparée des effluents d'élevage
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Émissions dans l'eau et les sols

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 25
Thème(s) : Élevage, Eaux souterraines
Prescription contrôlée : Absence de rejet direct
Constats : Aucun rejet direct le jour de l'inspection
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Épandages et traitement des effluents

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 26
Thème(s) : Élevage, Rejets, plan d'épandage, traitement
Prescription contrôlée : Absence de rejet dans les eaux superficielles douces et marines, existence d'un plan d'épandage ou d'un traitement conforme
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Épandages et traitement des effluents

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 27-1
Thème(s) : Élevage, Équilibre de la fertilisation
Prescription contrôlée : Épandage respecte l'équilibre de la fertilisation, respect des 170uN/Ha en ZV, épandages réalisés afin d'empêcher la stagnation prolongée sur les sols, le ruissellement en dehors des parcelles d'épandage, la percolation rapide vers les nappes souterraines
Constats : Conforme : 165kg/N/ha de SAU 151 ha
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Épandages et traitement des effluents

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 27-3
Thème(s) : Élevage, Interdictions et distances d'épandages
Prescription contrôlée : Respect des périodes d'interdiction et des distances minimales d'épandage
Constats : Conforme sur le plan d'épandage
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Émissions dans l'air

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 31
Thème(s) : Élevage, Émissions dans l'air
Prescription contrôlée : Ventilation des bâtiments, odeurs, poussières, nettoyage des voiries du site, et propreté des véhicules sortants
Constats : Conforme : bâtiments bovins
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Bruit

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 32
Thème(s) : Élevage, Nuisances sonores
Prescription contrôlée : Respect des émergences de bruit
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Déchets et sous-produits animaux

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 33
Thème(s) : Élevage, gestions des déchets
Prescription contrôlée : Limitation à la source du volume et de la toxicité, tri, recyclage, valorisation, stockages des déchets ultimes
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet

Nom du point de contrôle : Déchets et sous-produits animaux

Référence réglementaire : Arrêté Ministériel du 27/12/2013, article 34 et 35
Thème(s) : Élevage, gestions des déchets
Prescription contrôlée : modalité de gestion des déchets plastiques, des déchets de soins vétérinaires et des cadavres
Constats : Conforme
Type de suites proposées : Sans suite
Proposition de suites : Sans objet